Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro HPS, veuillez visiter :
bacprohps.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac Pro HPS

Techniques d’hygiène des locaux en zones à risques

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-HPS-E33** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Préparation de l’intervention et organisation du poste** (3 questions) — **Page 3**
2. **Réalisation du bionettoyage en zone à contraintes spécifiques** (3 questions) — **Page 5**
3. **Contrôle de la qualité de l’intervention** (2 questions) — **Page 7**
4. **Gestion des déchets, remise en ordre et transmission** (2 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprohps.fr/assets/annales/bac-pro-hps/Techniques d’hygiène des locaux dans les zones à risques/2026/Bac Pro HPS - Techniques d’hygiène des locaux dans les zones à risques - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Préparation de l’intervention et organisation du poste

Le candidat prépare le bionettoyage d’une salle d’intervention vacante après une activité de soins, au Centre hospitalier des Rives. Il organise l’intervention avant l’entrée dans la zone en s’appuyant sur les données du local et le protocole fourni.

Préparation

Question 1.1. Indiquez l’ordre des étapes de préparation à effectuer avant l’entrée dans la salle, depuis la prise de connaissance de la situation jusqu’à la vérification du matériel.

1. Prendre connaissance de la situation : salle vacante après activité de soins, disponible pour l’entretien.
2. Repérer les surfaces à traiter et les contraintes : suivre le sens de circulation, garder la porte fermée et ne pas déplacer d’équipement raccordé.
3. Consulter le protocole et la fiche de sécurité : produit, progression, temps de contact et précautions.
4. Effectuer l’hygiène des mains, puis préparer la tenue et les protections prévues.
5. Rassembler les produits et consommables nécessaires, puis vérifier l’intégrité des emballages, l’étiquetage et la propreté du matériel.
6. Vérifier que le matériel est complet avant d’entrer dans la salle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Situation et protocole consultés, contraintes repérées, tenue et protections préparées; matériel propre, complet et vérifié avant l’entrée.

Tenue et protection

Question 1.2. Choisissez et revêtez la tenue et les équipements de protection prévus par le protocole du site, puis faites vérifier leur conformité par l’évaluateur avant de commencer l’intervention.

Porter la tenue professionnelle prévue pour la zone et des gants à usage unique. Ajouter la protection complémentaire mise à disposition selon les instructions de l’évaluateur.

- Effectuer l’hygiène des mains avant de s’équiper.
- Vérifier l’intégrité et le bon port des équipements.
- Faire contrôler leur conformité par l’évaluateur avant de commencer.

Après l’intervention, retirer les gants puis réaliser l’hygiène des mains.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tenue professionnelle, gants à usage unique et protection complémentaire selon l’instruction de l’évaluateur; conformité validée avant l’intervention.

Matériel et consommables

Question 1.3. Sélectionnez le matériel et les consommables nécessaires à la réalisation de l'opération. Justifiez oralement le choix de deux éléments en vous appuyant sur la situation et le protocole fourni.

Matériel ou consommable	Utilisation
DD-7, eau, doseur et contenant de préparation	Préparer la solution prescrite sans mélanger ni pulvériser le produit
Lavettes propres en quantité suffisante	Traiter les surfaces hautes, le plan de travail, les poignées et les commandes accessibles
Support de lavage et frange propre	Traiter le sol en progressant vers la sortie
Signalisation de sol humide et sacs adaptés	Signaler le risque et trier les déchets selon la filière

Les lavettes propres permettent d'éviter les contaminations croisées entre surfaces. La frange sert au traitement des 12 m² de sol; elle ne doit pas être retrempée après usage. Vérifier la propreté du matériel et l'étiquetage du produit.

✓ RÉPONSE À RETENIR

DD-7, doseur et contenant, lavettes propres, support et frange, signalisation de sol humide et sacs de tri adaptés.

2. Réalisation du bionettoyage en zone à contraintes spécifiques

Le candidat réalise le bionettoyage de la salle pédagogique selon le protocole local, en respectant la progression de travail et la prévention des contaminations croisées. L'intervention comprend la préparation d'une solution détergente-désinfectante, le traitement des surfaces et équipements, puis celui du sol.

Préparation de la solution

Question 2.1. Préparez devant l'évaluateur 2 litres de solution de travail avec un dosage de produit concentré de 2,5 ml par litre d'eau, puis annoncez le volume de produit concentré utilisé.

Le dosage est de 2,5 ml de DD-7 par litre d'eau. Pour 2 litres, mesurer **5 ml de concentré**, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume demandé, selon les consignes du poste. Vérifier l'étiquetage et respecter les précautions de la fiche de sécurité. Ne jamais mélanger le produit avec un autre et ne préparer que la quantité nécessaire.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mesurer 5 ml de DD-7, puis compléter avec de l'eau jusqu'à 2 litres.

Surfaces et équipements

Question 2.2. Réalisez l'entretien des surfaces et équipements désignés par l'évaluateur en appliquant la progression du protocole local. Gérez les lavettes et les franges afin d'éviter leur réutilisation sur une surface déjà traitée ou sur une zone de propreté différente.

1. Travailler du fond de la salle vers la sortie, sans revenir sur une surface traitée. Garder la porte fermée et respecter le sens de circulation affiché.
2. Commencer par les surfaces hautes et propres, puis traiter les points de contact et les équipements accessibles désignés par l'évaluateur.
3. Utiliser une face propre de lavette pour chaque surface ou changer de lavette. Changer de frange selon la procédure et ne jamais la retremper dans une solution propre après usage. Ne pas déplacer les équipements raccordés ni pulvériser le produit.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Traiter les surfaces hautes et propres, puis les points de contact et équipements, du fond vers la sortie, avec du matériel propre par zone.

Traitement du sol

Question 2.3. Réalisez le traitement du sol selon le protocole fourni. Respectez la progression vers la sortie, signalez la zone humide et maintenez le temps de contact indiqué sans essuyer prématurément la surface traitée.

Traiter le sol en dernier, après les surfaces et équipements, en progressant du fond de la salle vers la sortie sans repasser sur les zones traitées. Utiliser une frange conforme à la procédure et ne pas la retremper dans une solution propre après usage.

Signaler la zone humide pour prévenir les glissades. Maintenir le sol humide pendant les **5 minutes** de contact du DD-7, sans essuyer ni interrompre ce délai prématurément.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Traiter le sol du fond vers la sortie, signaler la zone humide et maintenir la surface humide 5 minutes.

3. Contrôle de la qualité de l’intervention

Après le bionettoyage, le candidat contrôle les surfaces désignées par l’évaluateur et interprète les mesures ATP fournies dans le dossier technique. Il doit repérer toute non-conformité, décider de l’action corrective et distinguer le contrôle ATP du contrôle visuel.

Contrôle visuel

Question 3.1. Effectuez le contrôle visuel des surfaces accessibles désignées par l’évaluateur. Signalez toute anomalie constatée et indiquez l’action corrective à réaliser avant de déclarer la salle prête.

Après séchage ou à l’issue des 5 minutes de contact, inspecter visuellement les surfaces accessibles désignées : plan de travail, poignées, commandes, équipements et sol. Rechercher les salissures, traces, résidus et dégradations. Le sujet ne décrit aucune anomalie visuelle : le constat doit donc correspondre à l’observation réalisée sur place.

- Salissure ou trace : reprendre la surface avec le DD-7 et une face propre de lavette, puis vérifier le résultat.
- Dégradation ou équipement défectueux : ne pas déplacer l’équipement raccordé et signaler l’anomalie au responsable.

Déclarer la salle prête seulement après contrôle satisfaisant et traitement des anomalies observées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Contrôler les surfaces après séchage ou contact. Corriger les salissures et signaler toute dégradation avant de déclarer la salle prête.

Contrôle ATP

Question 3.2. Interprétez les trois résultats ATP indiqués dans le DT 1 à l’aide du seuil interne fourni. Repérez le résultat non conforme, indiquez la conduite à tenir et précisez pourquoi un contrôle ATP ne remplace pas le contrôle visuel.

Surface	Résultat ATP	Interprétation, seuil maximal : 100 RLU
A : plan de travail	42 RLU	Conforme
B : poignée de porte	138 RLU	Non conforme
C : commande accessible	76 RLU	Conforme

La poignée de porte dépasse le seuil interne : la nettoyer de nouveau, puis réaliser et tracer un nouveau contrôle ATP. Les valeurs des surfaces A et C respectent le seuil. Le contrôle ATP fournit un indicateur de matière biologique, mais ne révèle pas nécessairement les salissures visibles ni les dégradations. Il complète le contrôle visuel, qui reste nécessaire pour juger l’état apparent des surfaces.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Surface B, poignée de porte : 138 RLU, non conforme. La retraiter et renouveler le contrôle ATP. Surfaces A et C : conformes.

4. Gestion des déchets, remise en ordre et transmission

Le candidat termine l'intervention en triant les déchets selon les filières et circuits indiqués dans le protocole local, puis remet le matériel en ordre. Il renseigne le document réponse avec les opérations et contrôles réalisés et transmet les informations utiles au responsable de l'unité.

Déchets et remise en ordre

Question 4.1. Éliminez les déchets générés par l'intervention dans les filières indiquées dans le DT 2. Retirez les équipements de protection selon l'ordre adapté et remettez le matériel en état de rangement.

1. Trier les déchets : déchets assimilés aux déchets ménagers dans le sac prévu; déchets souillés par les soins en DASRI uniquement s'ils répondent aux critères du site; objets piquants ou tranchants dans le collecteur rigide, sans manipulation inutile.
2. Fermer les sacs selon la consigne locale et les évacuer par le circuit prévu, jamais par le circuit propre. Garder les consommables propres inutilisés dans leur emballage.
3. Retirer les protections sans se contaminer, dans l'ordre prévu par la consigne locale. Après le retrait des gants, réaliser l'hygiène des mains. Nettoyer et ranger le matériel; ne jamais retremper une frange usagée dans une solution propre.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Déchets triés et évacués par le circuit adapté; protections retirées sans contamination; mains désinfectées après le retrait des gants; matériel remis en état et rangé.

Traçabilité et transmission

Question 4.2. Complétez le DR 1 avec les opérations réalisées, les résultats des contrôles et toute anomalie ou action corrective. Présentez une transmission orale concise et factuelle destinée au responsable de l'unité.

Inscrire les résultats ATP fournis et l'action corrective requise. Compléter la date, l'heure et l'identification au moment de l'intervention. Décrire le contrôle visuel selon les constats effectivement observés; ne pas déclarer la salle prête tant que la poignée n'a pas été retraitée et contrôlée de nouveau. Pour les déchets, consigner les filières réellement utilisées selon le tri effectué.

Rubrique du DR 1	Information à inscrire
Date et heure	À renseigner lors de l’intervention
Zone et local	Zone à contraintes spécifiques, salle d’intervention
Opérations réalisées	Surfaces, points de contact, équipements désignés et sol bionettoyés
Contrôle visuel	Constat réel à consigner
ATP A, plan de travail	42 RLU, conforme
ATP B, poignée de porte	138 RLU, non conforme
ATP C, commande accessible	76 RLU, conforme
Surface corrective	Poignée de porte
Action et nouveau contrôle	Retraiter au DD-7 puis refaire le contrôle ATP
Déchets et filières	Filières réellement utilisées selon le tri
Information au responsable	Poignée non conforme; retraitement et contrôle à réaliser
Identification	À renseigner

Transmission orale : « La salle a été bionettoyée. ATP : plan de travail 42 RLU et commande 76 RLU, conformes; poignée 138 RLU, non conforme. La poignée doit être retraitée au DD-7 puis contrôlée de nouveau. »

DR 1 complété

Rubrique	Informations à renseigner
Date et heure de l’intervention	Date et heure : à renseigner
Zone et local concernés	Salle d’interv ention, zone
Opérations réalisées	Surfaces, contacts,
Résultat du contrôle visuel	Constat réel à consigner
Résultat ATP de la surface A : plan de travail	42 RLU : conforme
Résultat ATP de la surface B : poignée de porte	138 RLU : non conforme
Résultat ATP de la surface C : commande accessible	76 RLU : conforme
Surface nécessitant une action corrective	Poignée de porte
Action corrective et contrôle à renouveler	DD-7 puis nouveau
Déchets éliminés et filières utilisées	Filières réellement
Anomalie ou information transmise au responsable	Signaler la poignée non
Nom ou identification professionnelle du candidat	Identification : à renseigner

Document à compléter par le candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Poignée de porte : 138 RLU, non conforme. Retraiter au DD-7, renouveler le contrôle ATP et transmettre l’information au responsable.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve pratique E33 du Bac professionnel Hygiène, propreté, stérilisation, session 2026, porte le code 26-BCP-HPS-E33. En 2 heures, coefficient 3, le candidat prépare et réalise le bionettoyage d'une salle d'intervention vacante, contrôle sa qualité, trie les déchets et assure la traçabilité selon le protocole local.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour 2 litres dosés à 2,5 ml de concentré par litre, mesurer 5 ml de produit concentré.
- Respecter la progression du fond vers la sortie : surfaces hautes et propres, points de contact, équipements, puis sol.
- Maintenir les surfaces humides pendant les 5 minutes de temps de contact prescrit.
- Le seuil ATP interne est de 100 RLU maximum : toute valeur supérieure impose un retraitement et un nouveau contrôle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Effectuer l'hygiène des mains et vérifier la tenue, les emballages, la propreté du matériel et l'étiquetage du produit.
- Ne pas pulvériser ni mélanger le produit et ne pas déplacer un équipement raccordé.
- Utiliser une face propre de lavette par surface, changer les franges selon la procédure et ne pas retremper une frange usagée.
- Tracer les résultats et actions correctives, trier les déchets selon les critères du site et les acheminer par le circuit prévu.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelle quantité de concentré faut-il mesurer pour préparer les 2 litres demandés ?

Le dosage est de 2,5 ml par litre. Pour 2 litres, il faut mesurer 2 × 2,5 ml, soit 5 ml de produit concentré, puis compléter avec de l'eau conformément aux consignes du poste.

Q : Que faire lorsque la mesure ATP dépasse le seuil de conformité ?

Toute valeur supérieure à 100 RLU est non conforme pour cette situation. Il faut retraiter la surface concernée, réaliser un nouveau contrôle et tracer le résultat ainsi que l'action corrective.

Q : Comment gérer le temps de l'épreuve et quels sont les points attribués ?

L'épreuve dure 2 heures, temps de préparation, de réalisation, de contrôle et de remise en ordre compris. La préparation vaut 4 points, le bionettoyage 8 points, le contrôle 4 points, et la gestion des déchets et transmission 4 points.

Q : Le seuil ATP de 100 RLU est-il une norme générale à appliquer partout ?

Non. Le sujet précise qu'il s'agit d'un seuil interne au site pour cette situation d'évaluation. Le candidat doit aussi effectuer le contrôle visuel, car le contrôle ATP ne le remplace pas.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprohps.fr/assets/annales/bac-pro-hps/Techniques d'hygiène des locaux dans les zones à risques/2026/Bac Pro HPS - Techniques d'hygiène des locaux dans les zones à risques - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro HPS : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.